

NORME
INTERNATIONALE

ISO/CEI
13712-2

Première édition
1995-04-15

AMENDEMENT 1
1996-08-15

**Technologies de l'information —
Opérations distantes: Réalisations OSI —
Définition du service de l'élément de
service d'opérations distantes**

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)
AMENDEMENT 1: Mappage sur A-UNIT-DATA
et opérations intégrées

[ISO/IEC 13712-2:1995/Amd 1:1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aec0b626-fe03-4cb2-be45-0cc10ac79108/iso-iec-13712-2:1995/amd-1:1996)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aec0b626-fe03-4cb2-be45-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aec0b626-fe03-4cb2-be45-0cc10ac79108/iso-iec-13712-2:1995/amd-1:1996)

*Information technology — Remote Operations: OSI realizations — Remote
Operations Service Element (ROSE) service definition*

AMENDMENT 1: Mapping to A-UNIT-DATA and built-in operations



Numéro de référence
ISO/CEI 13712-2:1995/Amd.1:1996(F)

Sommaire

	<i>Page</i>
1) Article 1.....	1
2) Paragraphe 2.1.....	1
3) Article 6.....	1
4) Articles 8 à 11	2
5) Paragraphe 7.2.1.....	2
6) Paragraphe 7.2.....	2
7) Paragraphe 7.3.2.....	3
8) Paragraphe 9.3.....	3
9) Article 10.....	3
10) Article 11.....	3
11) Article 10.....	4
12) Anneex A	4
15) Annexe C.....	5

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/acc0b626-fe03-4cb2-be45-bec1bac5981c/iso-iec-13712-2-1995-amd-1-1996>

© ISO/CEI 1996

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

ISO/CEI Copyright Office • Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse
Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment ensemble un système consacré à la normalisation internationale considérée comme un tout. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des différents domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales ou non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO/CEI 13712-2:1995 a été élaboré par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 21, *Interconnexion des systèmes ouverts, gestion des données et traitement distribué ouvert*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Rec. UIT-T X.881/Amd.1.

Introduction

Le présent amendement à la Rec. X.881 | ISO/CEI 13712-2 traite de la projection d'unités de données protocolaires d'application (APDU) (*application protocol data unit*) de l'élément de service d'opérations distantes (ROSE) (*remote operations service element*) sur le service A-UNIT-DATA. Dans le présent amendement figurent aussi trois opérations intégrées – sondage, acquittement et annulation – d'intérêt général pour les concepteurs d'applications basées sur l'élément de service ROSE.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 13712-2:1995/Amd 1:1996](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/acc0b626-fe03-4cb2-be45-bec1bac5981c/iso-iec-13712-2-1995-amd-1-1996)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/acc0b626-fe03-4cb2-be45-bec1bac5981c/iso-iec-13712-2-1995-amd-1-1996>

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

**TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – OPÉRATIONS DISTANTES:
RÉALISATIONS OSI – DÉFINITION DU SERVICE DE L'ÉLÉMENT
DE SERVICE D'OPÉRATIONS DISTANTES**

AMENDEMENT 1

Mappage sur A-UNIT-DATA et opérations intégrées

1) Article 1

Réécrire comme suit la troisième phrase du deuxième paragraphe (le texte ajouté est souligné):

Les services ROSE sont assurés par la mise en œuvre du protocole ROSE (spécifié dans la Rec. UIT-T X.882 | ISO/CEI 13712-3) conjointement avec les services de l'élément de service de contrôle d'association (ACSE) (Rec. UIT-T X.217 | ISO/CEI 8649), du protocole ACSE (Rec. UIT-T X.227 | ISO/CEI 8650-1 et Rec. UIT-T X.237 | ISO/CEI 10035-1) et, facultativement, avec les services de l'élément du service de transfert fiable (RTSE) (Rec. UIT-T X.218 | ISO/CEI 9066-1), du protocole RTSE (Rec. UIT-T X.228 | ISO/CEI 9066-2) et avec le service de Présentation (Rec. UIT-T X.216 | ISO/CEI 8822).

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aec0b626-fe03-4cb2-be45-bec1bac5981c/iso-iec-13712-2-1995-amd-1-1996>

2) Paragraphe 2.1

Ajouter les références suivantes:

- "– Recommandation UIT-T X.237 (1995) | ISO/CEI 10035-1:1995, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Protocole en mode sans connexion pour l'élément de service de contrôle d'association: Spécification du protocole.*
- Recommandation UIT-T X.880 (1994)/Amd. 1 (1995) | ISO/CEI 13712-1:1995 /Amd. 1:1996, *Technologies de l'information – Opérations distantes: Concepts, modèle et notation – Amendement 1: Opérations intégrées.*
- Recommandation UIT-T X.882 (1994)/Amd. 1 (1995) | ISO/CEI 13712-3:1995 /Amd. 1:1996, *Technologies de l'information – Opérations distantes: Réalisations OSI – Spécification du protocole de l'élément de service d'opérations distantes – Amendement 1: Mappage sur A-UNIT-DATA et opérations intégrées."*

3) Article 6

Ajouter la figure et le texte suivants à la fin de l'article:

"La structure interne de l'élément de service ROSE est représentée à la Figure 3.

L'élément de service ROSE de base permet d'envoyer et de recevoir les invocations et les retours des opérations. Les services ROSE de base sont définis à l'article 8. De plus, l'élément ROSE peut comporter un certain nombre d'opérations intégrées qui assurent les services ROSE étendus définis à l'article 10. Les opérations intégrées ne seront activées que si elles sont requises par le contrat d'association pris en charge."

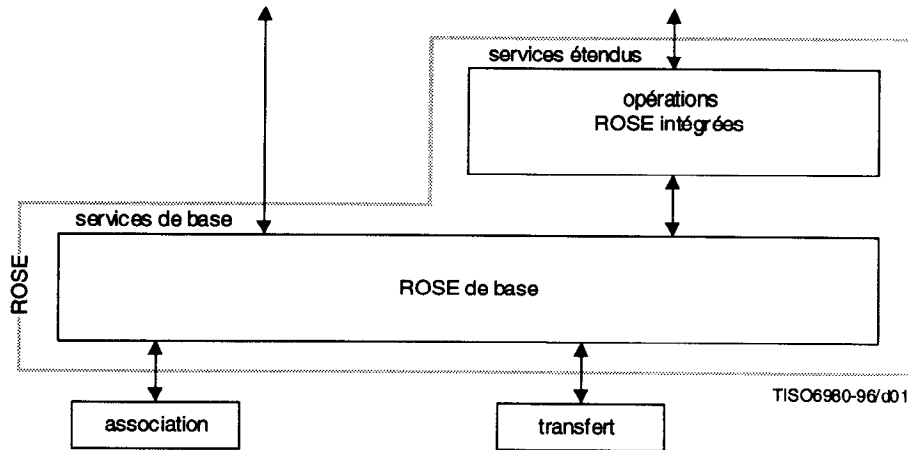


Figure 3 – Structure de l'élément de service ROSE

4) Articles 8 à 11

Renommer les Figures 3 à 29 existantes en 4 à 30 respectivement.

5) Paragraphe 7.2.1

Ajouter les champs suivants (soulignés) à la classe d'objets informationnels APPLICATION-CONTEXT:

```

APPLICATION-CONTEXT ::= CLASS (standards.iteh.ai)
{
    &probe BOOLEAN DEFAULT FALSE,
    &acknowledge BOOLEAN DEFAULT FALSE,
    &associationContract CONTRACT,
    &associationRealization REALIZATION OPTIONAL,
    &transferRealization REALIZATION,
    &AbstractSyntaxes ABSTRACT-SYNTAX,
    &applicationContextName OBJECT IDENTIFIER UNIQUE
}
WITH SYNTAX
{
    [PROBE &probe]
    [ACKNOWLEDGE &acknowledge]
    CONTRACT &associationContract
    [ESTABLISHED BY &associationRealization]
    INFORMATION TRANSFER BY &transferRealization
    ABSTRACT SYNTAXES &AbstractSyntaxes
    APPLICATION CONTEXT NAME &applicationContextName
}
REALIZATION ::= TYPE-IDENTIFIER
    
```

6) Paragraphe 7.2

Ajouter les deux nouveaux paragraphes suivants:

"7.2.5 Le champ **&probe** indique si l'opération **probe** (*sondage*) est disponible pour rechercher le résultat d'opérations précédemment invoquées. Il n'est pas nécessaire que l'opération **probe** figure dans le contrat d'association; toutefois elle doit être prévue par le champ **&AbstractSyntaxes** (*syntaxes abstraites*).

NOTE – L'opération **probe** est définie dans la Rec. UIT-T X.880/Amd. 1 | ISO/CEI 13712-1/Amd. 1.

7.2.6 Le champ **&acknowledge** indique si l'opération **acknowledge** (*acquiescement*) doit être utilisée pour accuser réception d'opérations (non idempotentes). Il n'est pas nécessaire que l'opération **acknowledge** figure dans le contrat d'association; toutefois elle doit être prévue par le champ **&AbstractSyntaxes** (*syntaxes abstraites*).

NOTE – L'opération **acknowledge** est définie dans la Rec. UIT-T X.880/Amd. 1 | ISO/CEI 13712-1/Amd. 1."

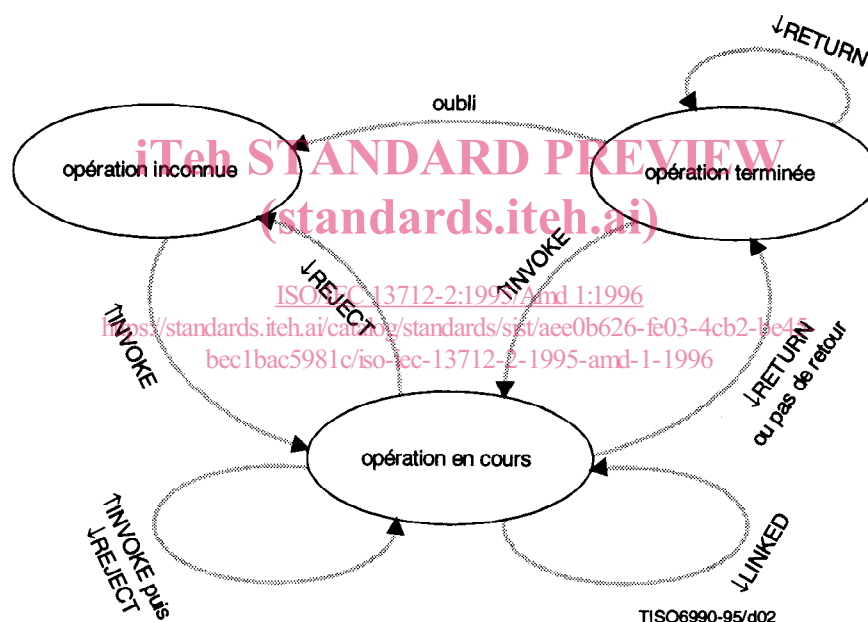
7) Paragraphe 7.3.2

Modifier le deuxième paragraphe comme suit (les adjonctions sont soulignées et les suppressions biffées):

Si on définit un contexte d'application incluant l'élément ROSE mais non l'élément RTSE, les services ROSE doivent avoir accès au service A-UNIT-DATA ou au service de transmission de données de présentation P-DATA, et Pour l'accès au service P-DATA, il doivent pouvoir être possible d'utiliser l'unité fonctionnelle duplex du service de présentation. Les services ROSE n'utilisent aucun autre service de Présentation, et n'imposent pas non plus de contraintes à leur utilisation.

8) Paragraphe 9.3

Remplacer l'ancienne Figure 16 par la figure suivante. Noter le nouveau numéro de la figure.



NOTE – La durée de l'état «opération terminée» peut varier selon l'application.

Figure 17 – Séquences permises pour l'exécutant

9) Article 10

Renommer l'article 10 en article 11 et renommer en conséquence tous ses paragraphes.

10) Article 11

Renommer l'article 11 en article 12 et renommer en conséquence tous ses paragraphes.

11) Article 10

Ajouter le nouvel article 10 suivant:

"10 Services ROSE étendus

Un certain nombre de services ROSE étendus sont disponibles grâce à certaines opérations et erreurs qui sont «intégrées» dans l'élément ROSE. Ces services ne sont pas décrits explicitement au moyen des primitives de service, mais implicitement par l'utilisation des règles de projection de l'article 11. Si on applique ces règles, les primitives de service portent des noms tels que le contrat s'appelle «RO» et le nom d'opération est en majuscules.

NOTE – A titre d'exemple, les primitives de service correspondant à l'opération **probe** s'appellent RO-PROBE.

10.1 Champs **&probe** et **&acknowledge**

Lorsque le champ **&probe** (*sondage*) ou le champ **&acknowledge** (*acquiescement*) du contexte d'application a la valeur **TRUE** (*vrai*), l'opération correspondante, telle qu'elle est spécifiée dans la Rec. UIT-T X.880/Amd. 1 | ISO/CEI 13712-1/Amd 1, est intégrée dans l'élément ROSE.

NOTE – Normalement, soit les deux opérations seront incluses, soit aucune ne le sera.

Si l'une ou l'autre opération est incluse, l'exécutant d'une opération non idempotente conserve le retour tant que celui-ci n'a pas été acquitté, de sorte qu'il puisse être renvoyé. Le retour est considéré comme acquitté si:

- l'opération était **synchrone** et une autre opération **synchrone** est invoquée par la suite par le même invocateur, ou si
- l'opération **acknowledge** (*acquiescement*) identifiant l'opération est invoquée par le même invocateur.

Lorsque le retour est conservé, une opération **probe** (*sondage*) obtenant le résultat **finished** (*terminé*) provoquera son renvoi, comme effet secondaire."

12) Annexe A

Modifier la référence du premier module comme suit (le texte modifié est souligné):

Remote-Operations-Information-Objects-extensions {**joint-iso-itu-t remote-operations(4) informationObjects-extensions(8) version2(1)**}

Ajouter le texte qui suit (souligné) à la déclaration d'importation dans le corps du module:

IMPORTS CONTRACT FROM Remote-Operations-Information-Objects{**joint-iso-itu-t remote-operations(4) information-Objects(5) version2(1)**};
probe, acknowledge FROM Remote-Operations-Useful-Definitions {**joint-iso-itu-t remote-operations(4) useful-definitions(7) version2(1)**};

Ajouter les champs suivants (soulignés) à la classe d'objets informationnels APPLICATION-CONTEXT:

APPLICATION-CONTEXT ::= CLASS	
{	
<u>&probe</u>	BOOLEAN DEFAULT FALSE.
<u>&acknowledge</u>	BOOLEAN DEFAULT FALSE.
<u>&associationContract</u>	CONTRACT,
<u>&associationRealization</u>	REALIZATION OPTIONAL,
<u>&transferRealization</u>	REALIZATION,
<u>&AbstractSyntaxes</u>	ABSTRACT-SYNTAX,
<u>&applicationContextName</u>	OBJECT IDENTIFIER UNIQUE
}	
WITH SYNTAX	
{	
[<u>PROBE</u>	<u>&probe</u>
[<u>ACKNOWLEDGE</u>	<u>&acknowledge</u>
CONTRACT	<u>&associationContract</u>
[ESTABLISHED BY	<u>&associationRealization</u>
INFORMATION TRANSFER BY	<u>&transferRealization</u>
ABSTRACT SYNTAXES	<u>&AbstractSyntaxes</u>
APPLICATION CONTEXT NAME	<u>&applicationContextName</u>
}	
REALIZATION ::= TYPE-IDENTIFIER	

15) Annexe C

Apporter les modifications suivantes au tableau (le texte modifié est souligné).

Article	Valeur d'identificateur d'objet
	ISO/IEC 13712-2:1995/Amd 1:1996
	https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/aec0b626-fe03-4cb2-be45-1c9d5921a6e2/iso-13712-2-1995-amd-1-1996
Annexe A	{<u>joint-iso-itu-t remote-operations(4) informationObjects-extensions(8) version2(1)</u>}